

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Nombres de membres:

En exercice: 33

Présents : 24 Représentés : 9

Qui ont pris part à la délibération : 33

Date de la convocation: 17/09/2021

Date d'affichage : 21/09/2021

## de la commune de COGOLIN Séance du lundi 27 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le **vingt-sept septembre** à **18h30 heures**, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au **Centre Maurin des Maures**, sous la présidence de Monsieur Marc Etienne LANSADE maire,

#### PRESENTS:

Audrey MICHEL – Gilbert UVERNET – Audrey TROIN – Patrick GARNIER – Christiane LARDAT – Geoffrey PECAUD – Sonia BRASSEUR – Francis LAPRADE – Liliane LOURADOUR – Erwan DE KERSAINTGILLY – Jacki KLINGER – Danielle CERTIER – Elisabeth CAILLAT – Franck THIRIEZ – Jean-Pascal GARNIER – Margaret LOVERA – Corinne VERNEUIL – Isabelle BRUSSAT – Olivier COURCHET – Mireille ESCARRAT – Patrick HERMIER – Isabelle FARNET-RISSO – Kathia PIETTE –

#### POUVOIRS:

René LE VIAVANT à Margaret LOVERA / Jean-Paul MOREL à Christiane LARDAT / Patricia PENCHENAT à Gilbert UVERNET / Michaël RIGAUD à Geoffrey PECAUD / Florian VYERS à Corinne VERNEUIL / Christelle DUVERNET à Sonia BRASSEUR / Philippe CHILARD à Mireille ESCARRAT / Bernadette BOUCQUEY à Isabelle FARNET-RISSO / Jean-François BERNIGUET à Marc Etienne LANSADE /

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Geoffrey PECAUD

Par délibération en date du 26 juillet 2021, le comité syndical du SIVAAD a accepté la demande de retrait anticipé du SIVAAD de la commune de Roquebrussanne.

Conformément à l'article L 5211-19 du code général des collectivités territoriales, la commune adhérente au syndicat doit entériner cette demande de retrait.

Cet accord doit être formalisé par délibération du conseil municipal.

#### N° 2021/084

SYNDICAT INTERCOMMUNAL VAROIS D'AIDE AUX ACHATS DIVERS (SIVAAD) : RETRAIT DE LA COMMUNE DE LA ROQUEBRUSSANNE



### CM du 27/09/2021

N° 2021/084

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL VAROIS D'AIDE AUX ACHATS DIVERS (SIVAAD) : RETRAIT DE LA COMMUNE DE LA ROQUEBRUSSANNE

Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le conseil municipal :

APPROUVE le retrait de la commune de Roquebrussanne au SIVAAD.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits A l'UNANIMITE.

Le maire,

Marc Étienne LANSADE